

CAMPAGNE FQ&CPF 2025

DATE LIMITE LE 10 MARS 2025

Objectif

Solliciter la demande de prise en charge des formations diplômantes et certifiantes hors Etudes Promotionnelles fixées par l'arrêté du 19/07/2019.

Formations éligibles au titre du FQ & CPF (hors EP)

Les formations qualifiantes (FQ) dans le champ de la FPH ce sont (outre les EP) des qualifications et certifications à la fois (niveau 1 à 6 – Bac +3) :

Par exemple : un tableau de niveaux de classifications des formations RNCP

Le cadre national des certification professionnelles	Financement possible
Socle de connaissances et de compétences	FQ&CPF ou Plan de formation
Niveau 1 et 2 Sans diplôme ou brevet des collèges	
Niveau 3 CAP ou BEP	
Niveau 4 BAC	
Niveau 5 Bac + 2	
Niveau 6 Bac + 3	
Niveau 6 Bac + 4	Plan de formation ou dispositifs spécifiques
Niveau 7 Bac + 5	
Niveau 8 Doctorat	



Anfh Guyane

Publics prioritaires

Bas niveaux de qualification

Agents de catégorie C

Filières techniques, logistiques et administratives

Renseignements complémentaires auprès du service de formation de votre établissement

WEBINAIRE INFOS

Le 17 février de 14h 30 – 15h

Le 18 février de 10h – 10h30

Inscrivez-vous :

<https://forms.office.com/e/9Ko49FfSxH>

Examen des demandes de prises en charge au Comité Territorial du 10 Avril 2025.